

On peut ajouter l'Abbaye de Gorze, située dans le Pays Messin, fondée dans le VIII^{me} siècle par Saint Godegrand Evêque de Metz, le second qui jouïssoit du titre d'Archevêque. L'Abbé étoit Prince Souverain, faisant battre monoye, & étoit ordinairement de Maison de Princes. Les trois derniers étoient un Furstemberg, un Lœwenstein & un Guemené. Une grande partie du patrimoine de cette Abbaye en a été distraite sous l'administration du grand Cardinal de Lorraine pour fonder l'Eglise Primatiale de Nancy, les Jésuites de Pont-à-Mousson. Presque tous leurs prédécesseurs étoient de la Maison de Lorraine.

Lorsque Metz étoit Ville Libre, & créoit ses Magistrats Souverains, l'Abbé de Gorze, le Prince ou Grand Prévôt de la Cathédrale, & l'Abbé de Saint Arnoult choisissoient entre trois Sujets de l'Ordre de la Noblesse, que la Ville leur présentoit, un Maître; c'est-à-dire, Souverain Echevain qui étoit le Chef & premier Magistrat de la République. Cette dignité donnoit le titre de Chevalier; titre éminent que dans ces tems la Noblesse seule ne donnoit pas, & qui ne s'acquéroit que par de hauts faits d'armes & de grandes vertus.

Cette Ville par son antiquité, ses prérogatives & son illustration peut, sans contredit, aller de pair avec les premières Villes de l'Europe, non pas eu égard à ses richesses, par ce que les différens états de grandeur par lesquels elle a passé, les guerres continuelles qu'elle a eues à soutenir, & l'esprit guerrier de ses habitans qui ont toujours été nourris dans les armes, ne lui ont pas permis de s'occuper du Commerce & des
Arts.